

Fiche de renseignements

Une aide juridique si vous vivez une situation de violence familiale

Qu'est-ce que la violence familiale?

La violence familiale peut être de nature physique et sexuelle, mais elle peut aussi prendre une forme financière ou affective. La violence familiale peut comprendre les faits suivants :

- Être frappé(e), poussé(e), bousculé(e), giflé(e) ou recevoir des coups de poing
- Subir des relations sexuelles forcées
- Perdre l'accès à l'argent familial
- Être insulté(e) et rabaissé(e)
- Recevoir de multiples appels
- Recevoir des visites importunes
- Faire l'objet de menaces de violence contre vous, vos enfants, d'autres membres de votre famille ou vos animaux domestiques

La violence familiale suscite toujours de la peur.

Avez-vous besoin d'un avocat?

Si vous vivez une situation de violence familiale, Aide juridique Ontario peut être en mesure de vous aider. AJO fournit une gamme de services destinés aux affaires de droit de la famille.

- Si vous avez besoin d'une aide juridique **immédiate**, Aide juridique Ontario offre deux heures de consultation gratuite avec un avocat. Veuillez vous renseigner auprès de votre refuge local ou de votre clinique juridique pour savoir si ce service y est offert.
- Dans certains cas, AJO peut aussi payer un avocat pour vous aider si vous faites l'objet d'une accusation de voies de fait envers le ou la partenaire responsable des mauvais traitements alors que tentiez de vous défendre.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons vous aider, contactez-nous sans frais au 1 800 668-8258

Vous pouvez décider de partager certains renseignements avec nous concernant votre situation pour les raisons suivantes :

- Nous pouvons vous donner des conseils juridiques ou vous orienter vers un avocat;
- Les informations données nous permettront de mieux comprendre vos besoins juridiques. Il vous sera posé peu de questions personnelles sur les mauvais traitements eux-mêmes;
- Nous pouvons vous fournir des renseignements et vous renvoyer vers les autres services qui peuvent vous aider.

Remarque : Tous les renseignements fournis à Aide juridique Ontario sont confidentiels, à moins que vous nous donniez la permission d'en discuter avec une tierce personne comme un membre du personnel d'un refuge pour femmes victimes de violence familiale ou avec un avocat.

Vous pouvez également appeler la ligne de soutien Fem'aide

La ligne de soutien Fem'aide est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept au **1 877 336-2433**. La ligne d'assistance peut vous diriger vers le refuge le plus proche.